

Fiche récapitulative

BTP150 | Service public d'assainissement



26

Total d'heures d'enseignement



3

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

- Les eaux usées domestiques : analogies et écarts entre ANC et STEP
- L'assainissement non collectif (ANC) : ses filières techniques, ses déchets et ses rejets
- Diagnostic et schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées
- La gestion comparée de l'ANC entre la France et d'autres pays
- Etude de zonage d'assainissement
- Contraintes d'aménagement et internalisation des coûts
- Entretien du patrimoine - réseaux
- Service public de l'assainissement (EPCI, DSEA, SATESE, SPANC?)

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

La compréhension de l'émergence d'une politique publique dans le domaine de l'assainissement et les difficultés de sa territorialisation est la principale approche de cette UE. Elle nécessite cependant de gérer non seulement l'eau mais aussi les sols de façon adaptée. Elle requiert un enseignement scientifique et technique pour l'acquisition de connaissances sur les propriétés et fonctions des sols (hydraulique, biologique, écologique) et la méthodologie d'échantillonnage et d'évaluation en vue d'une gestion durable des sols à l'échelle d'un territoire. Applications en relation avec la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets de l'industrie de l'eau : assainissement non collectif ou autonome, rejet ou réutilisation des eaux usées traitées des stations d'épuration, épandage des boues.

Compétences :

- ? Connaître les textes réglementaires
- ? Comprendre l'émergence d'une politique publique
- ? Savoir lire avec esprit critique une étude de zonage ou de diagnostic
- ? Elaborer une stratégie en gestion des eaux usées

Prérequis

Public concerné : professionnels dans le secteur de la construction, de l'aménagement et de l'urbanisme mettant la gestion des ressources en eau et en sol au coeur de leurs projets ; agents d'encadrement des collectivités, techniciens des SPANC et des syndicats des eaux, bureaux d'études (en conception, assistance à la maîtrise d'ouvrage), notaires, avocats, architectes ; auditeurs des parcours Aménagement et environnement, Construction durable, Géotechnique ; étudiants en Sciences de la Terre, Sciences du Sol, Sciences de l'Eau et de l'Environnement.

UE recommandée en prérequis : BTP145 - Note de synthèse en géologie ; BTP146 - Risque hydrologique et territoire

Modalités d'enseignement : formation ouverte à distance (cours et TD en supports écrits / oraux, webinaires sur rendez-vous = présentiel à distance) ; en bonus, sans obligation : présentiel en salle envisageable le samedi si la demande de regroupement pédagogique atteint un nombre raisonnable.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

? Assiduité aux rendez-vous connectés (webinaire = présentiel à distance)

? Remise des devoirs à rendre

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- CYC83B55 - Bloc BTP : Concevoir, dimensionner et réaliser des ouvrages et les équipements de travaux publics

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite